



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 30 novembre 2016

Selon la vérificatrice générale, il faut prêter une plus grande attention au placement des personnes ayant des besoins élevés dans des logements avec services de soutien en santé mentale

(TORONTO) Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) ne dispose pas de renseignements suffisants sur la demande de logements avec services de soutien en santé mentale ni sur leur rapport coût-efficacité, et il ne priorise pas le placement des personnes ayant des besoins élevés, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2016*.

L'audit a révélé que le Ministère n'accorde pas la priorité aux personnes ayant des besoins élevés ou à celles qui attendent leur mise en congé d'un hôpital psychiatrique lorsqu'il établit ses listes d'attente pour les logements avec services de soutien qu'il finance. Or, l'hospitalisation d'une personne dans un hôpital psychiatrique coûte environ neuf fois plus cher que son placement dans un logement avec services de soutien. En général, les personnes inscrites sur la liste d'attente sont placées dans les logements disponibles selon l'ordre de présentation des demandes.

« Comme la province ne mesure pas les résultats pour les personnes qui participent à ses programmes de logement avec services de soutien en santé mentale, elle ne fait peut-être pas les bons choix pour que les ressources limitées disponibles soient affectées à la prestation de services à ceux qui en ont le plus besoin », a indiqué Mme Lysyk aujourd'hui, après le dépôt de son rapport à l'Assemblée législative.

« Qui plus est, la province n'a pas évalué la façon la plus rentable de fournir des logements avec services de soutien en santé mentale, par exemple au moyen de suppléments au loyer ou de programmes de logement spécialisés. »

La transition de l'hébergement en établissement aux services communautaires de santé mentale, qui a commencé dans les années 1990, a fait croître le besoin de logements avec services de soutien en milieu communautaire. Au 31 mars 2016, le Ministère finançait plus de 12 300 logements avec services de soutien dans le cadre de 4 programmes établis entre 1964 et 2000. Dans la plupart des cas, ce sont des organismes de logement avec services de soutien sans but lucratif qui offrent ces programmes en utilisant des fonds publics.

En 2015-2016, le Ministère a dépensé plus de 100 millions de dollars en frais de fonctionnement et d'immobilisations pour les logements avec services de soutien en santé mentale et 629 millions de dollars pour les services offerts par l'entremise des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), y compris ceux destinés aux clients vivant dans des logements avec services de soutien.

Voici d'autres constatations importantes du rapport :

- Les RLISS ne surveillent pas si les clients occupant des logements avec services de soutien en santé mentale reçoivent des services appropriés, et le Ministère ne vérifie pas si les fournisseurs de logements maintiennent ceux-ci en bon état.

- Le Ministère a reconnu la nécessité d'élaborer une politique en matière de logement avec services de soutien dès 1999, mais il n'a rien fait depuis. Au moment de notre audit, il travaillait avec trois autres ministères administrant de tels logements sur un nouveau cadre de logement avec services de soutien. Cependant, comme les 4 ministères ne s'attendent pas à mettre le cadre en œuvre avant 10 ans, près de 3 décennies se seront écoulées depuis le moment où la nécessité d'une telle politique a été reconnue pour la première fois.
- Certains clients occupant des logements avec services de soutien n'ont plus besoin de ces services ou ne veulent plus en recevoir, mais ils peuvent continuer de vivre dans le logement financé par le Ministère, car il s'agit d'un logement permanent. Le Ministère n'a pas fourni de directives aux organismes de logement pour guider les efforts de transition.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca.

 @OntarioAuditor